

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet OrCHyDé
de production d'hydrogène bas
carbone et de carburant de synthèse
à Origny-Sainte-Benoite
et son raccordement
électrique



**LES FICHES
DE SYNTHÈSE
DE LA CNDP**



Les fiches de synthèse de la CNDP

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET ORCHYDÉ

Le projet Orchydé, porté par Verso Energy et RTE, consistant dans la création d'un site de production d'e-méthanol renouvelable et bas carbone situé à Origny-Ste-Benoite dans l'Aisne et correspondant à un investissement de 630 M€ à 850 M€ en fonction du dimensionnement retenu, a fait l'objet d'une saisine obligatoire de la CNDP, au titre de l'article L121-8 du code de l'environnement. Conformément aux décisions de la CNDP, une concertation préalable a été organisée du 29 octobre au 23 décembre 2024.

Le projet comporte plusieurs composantes :

- Une production d'hydrogène par électrolyse de l'eau à partir d'un prélèvement dans l'Oise
- Une capture de CO2 biogénique sur les 2 sites TEREOS d'Origny-Ste-Benoite et de Mesnil-St-Nicaise dans la Somme
- Une production d'e-méthanol, à partir de l'hydrogène produit et du CO2 biogénique

En raison en particulier de la production d'hydrogène par électrolyse, le projet nécessitera la création d'une ligne aérienne à deux circuits 225 000 Volts sur environ 10 kms avec une capacité totale réservée de 340 KW. En fonction des sources d'énergie utilisées pour la production d'électricité achetée par Verso Energy, le carburant produit sera qualifié de renouvelable ou de bas carbone.

L'e-méthanol produit est destiné principalement à alimenter le fret maritime : avec une production 110 KT/an à 180 KT/an, le projet ORCHYDE devrait permettre d'atteindre 40 à 65 % des objectifs français pour le secteur maritime en 2030.

Le CO2 sera acheminé par canalisation depuis le site TEREOS d'Origny et transporté par trains ou par camions depuis le site TEREOS de Mesnil-St-Nicaise. L'e-méthanol produit sera acheminé par trains vers un dépôt de carburant situé au Havre, nécessitant un raccordement à la voie ferrée existante bordant le site du projet ORCHYDE.

La construction du site ORCHYDE, sur une parcelle d'environ 20 Ha, nécessitera environ 400 personnes durant 3 ans, son exploitation devrait créer environ 50 emplois directs et 80 emplois indirects.

1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

La concertation préalable du projet ORCHYDE s'est déroulée de façon satisfaisante sur 8 semaines avec 5 temps forts sous la forme de 3 réunions publiques et 2 ateliers thématiques ainsi qu'une présentation du Projet aux jeunes du Lycée Condorcet de St Quentin.

Le boitage du dépliant de synthèse à plus de 8600 exemplaires a permis une large diffusion de l'information ; si on peut regretter un faible usage des coupons T ainsi qu'une utilisation limitée du site Internet pour exprimer un avis ou une question, il faut noter une participation satisfaisante du public aux réunions publiques et

ateliers traduisant un réel intérêt pour cette concertation. De nombreux échanges concernant ce projet ont ainsi traité tant du process industriel de production d'e-méthanol que de la finalité de décarbonation du fret maritime et de la rentabilité du projet.

Face aux inquiétudes exprimées par le public concernant la pérennité du gisement de CO2 biogénique, Verso Energy a souligné que le gisement de CO2 des sucreries TEREOS de grande qualité justifiait pleinement l'implantation du projet ORCHYDE à Origny Ste Benoite et qu'en cas d'éventuelle insuffisance en cours de période



d'exploitation, d'autres sources potentielles de CO2 biogénique pouvaient être mobilisées. Plusieurs personnes ont regretté l'absence de représentants de TEREOS, qui auraient pu apporter des éclaircissements sur ce point.

La question de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques a été largement abordée lors de la concertation : le public demande si des données fiables de débit de l'Oise sont disponibles afin de permettre d'évaluer les impacts du prélèvement et du rejet des eaux usées en fonction de leurs localisations. Le porteur de Projet s'est engagé à être vigilant sur la fiabilité des données de débit de l'Oise utilisées, et au cours des études d'impact, aux effets cumulés des différents prélèvements et rejets des eaux usées dans les différents bras de l'Oise

Très sensibilisé par un trafic routier important lié en particulier à la saison betteravière, le public a souhaité connaître rapidement le mode de transport choisi pour acheminer le CO2 de Mesnil St Nicaise ; face à ses interrogations, Verso Energy s'est engagé, si la voie routière était privilégiée, à produire une étude d'itinéraire minimisant l'impact sur les riverains.

Concernant le raccordement électrique, en parallèle de la concertation Fontaine en cours, l'aire d'étude et un premier recensement des contraintes ont été présentés dans le cadre de la concertation préalable, le public s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles la nouvelle ligne ne pouvait être enterrée, RTE n'a apporté aucun argument autre que financier à ce sujet.

Face aux inquiétudes exprimées concernant la nécessité d'un déploiement de nouvelles éoliennes ou de parcs photovoltaïques dans l'environnement local déjà très impacté afin d'alimenter le projet, VERSO Energy a précisé que le projet n'engendrait pas de nouvelles éoliennes ou parcs photovoltaïques à proximité et que l'électricité durable et bas carbone parviendrait,

via le réseau RTE pour partie du mix énergétique français et également des contrats d'achat d'énergie issue d'infrastructures photovoltaïques situées dans le Sud de la France, en cours de développement par Verso Energy.

Suite aux nombreuses questions relatives à la maîtrise des risques industriels, Verso Energy s'est engagé à communiquer l'étude de danger et à préciser les solutions déployées pour minimiser les risques liés aux situations accidentelles.

Le public a également souligné l'absence d'informations dans le dossier de concertation concernant les éventuels impacts du seul rejet gazeux déclaré : l'Oxygène. Il a donc été demandé à Verso Energy de communiquer sur ce sujet de façon complète et transparente dans la poursuite de la procédure.

Face à des demandes très concrètes concernant les qualifications requises concernant les 50 emplois directs, Verso Energy a apporté des informations détaillées sur les attendus, en particulier lors de la réunion au lycée Condorcet de St Quentin. Dans un contexte de ressources limitées pour des profils techniques, les interlocuteurs ont souligné l'importance de s'appuyer sur les organismes locaux de formation et de recrutement et d'anticiper la démarche dès le démarrage de la construction du site.

Suite aux interrogations du Public concernant les retombées économiques pour le territoire, le porteur de Projet a précisé les retombées fiscales de l'usine en activité entre 300 et 900 K€ par an et le contrat d'achat à TEREOS de CO2 biogénique. A noter qu'il s'est également engagé dès la réunion d'ouverture, à consacrer 10 à 15 % de l'investissement aux entreprises locales lors de la construction du site – soit environ 100 millions d'Euros et a précisé que certains marchés lors de la phase d'exploitation seraient dédiés aux entreprises.

2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS FORMULÉES À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le tableau ci-après présente de manière très synthétique les principales demandes de précisions et recommandations que les garants formulent à la fin de la concertation préalable. Le responsable du



projet, lorsqu'il va publier sa réponse au bilan des garant.e.s avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points. Le tableau qui a été transmis au porteur de projet afin qu'il puisse répondre se trouve en annexe 1 du bilan.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations au porteur de projet dans le cadre de la concertation jusqu'à l'enquête publique

Suite(s) à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	
1.	Réaliser une étude approfondie de la ressource en eau et de l'impact du prélèvement comme du rejet des eaux usées traitées sur cette dernière en fonction de leurs natures et de leurs localisations et en prenant en compte les effets cumulés avec le prélèvement et le rejet de la sucrerie TEREOS. Au préalable, instrumenter les sites concernés afin de collecter des données de débit fiable, en particulier en période d'étiage.
2.	Communiquer, dès que possible, le choix de mode de transport du CO2 provenant de Mesnil-St-Nicaise. Indiquer les raisons de ce choix et le cas échéant, fournir une étude d'itinéraire routier minimisant l'impact sur les riverains.
3.	Fournir l'étude détaillant des éventuels impacts du rejet d'Oxygène et, le cas échéant, les mesures permettant de les minimiser.
4.	Préciser les mesures, résultant de l'étude de danger, permettant de limiter les risques liés à l'entreposage et à la manipulation de l'hydrogène et du méthanol.
5.	A RTE : Présenter l'alternative d'enfouissement de la ligne Haute Tension et produire une analyse tant du point de vue économique que technique des 2 options.
6.	Préciser si les frais de démantèlement du site à l'issue de la période de production ont été provisionnés.
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	
1.	Organiser une réunion de reddition des comptes
2.	Poursuivre les échanges d'information et de participation sur le site Internet de la concertation préalable maintenu ouvert.
3.	Publier sur le Site Internet les résultats des études d'impact et de dangers au fur et à mesure de leur finalisation.
4.	Tenir une réunion d'information avant ou en démarrage de l'Enquête publique.
5.	Communiquer très amont du lancement du chantier en partenariat avec la CCI et la chambre des métiers afin de permettre aux entreprises locales de saisir les opportunités relatives à la construction du site.
6.	Informers le public et en particulier les riverains sur les nuisances et le trafic impliqués par le chantier.
7.	Préparer avec les structures concernées la formation et le recrutement des salariés, dès le démarrage de la construction du site.
8.	A TEREOS : Préciser leur engagement concernant l'approvisionnement en CO2 biogénique dans le cadre de la poursuite de la concertation.